B9G - PANNEAU ACCÈS INTERDIT AUX CYCLOMOTEURS
Référence : 00058



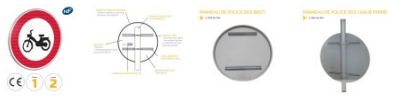
RESUME

Le panneau B9g interdit l'accès aux cyclomoteurs.

Pour le laquage des panneaux (si vous optez pour cette option), indiquez-nous le RAL que vous souhaitez dans l'onglet de personnalisation.

Les points forts :

- Fait en France
- Robuste
- En aluminium 15/10ème
- Recyclable
- Rails de fixation inclus
- Manipulation sécurisée



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué

450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

DESCRIPTION

Description du panneau b9g accès interdit cyclomoteurs

Ce panneau interdit l'accès aux cyclomoteurs. Le panneau de signalisation B9g est un panneau d'interdiction rond. Il est à fond blanc avec une bordure rouge. Il contient un pictogramme noir représentant un cyclomoteur (comme sur le panonceau cyclomoteurs).

Pour interdire l'accès à une route à d'autres usagers de la chaussée, d'autres panneaux existent. Par exemple, il faut implanter un panneau de signalisation B9b pour interdire l'accès à une route aux cycles. Pour interdire l'accès aux piétons, c'est le panneau de signalisation B9a qu'il faut utiliser. Pour interdire l'accès à tous les véhicules à moteurs, c'est un panneau de signalisation B7b qu'il faut installer. Enfin, pour interdire l'accès à tous les véhicules à moteurs sauf aux cyclomoteurs, c'est un panneau B7a qu'il faut implanter.

Le panneau accès interdit aux motocyclettes B9h concerne les deux roues dépassant les 50 cm^3 contrairement au panneau B9g qui ne concerne que les cyclomoteurs de moins de 50 cm^3.

Pour le laquage des panneaux, merci de nous dire dans le champ "Personnalisation", la couleur du RAL que vous souhaitez.

Pour les dos fermés ou fermés et laqués, faites-nous une demande de devis.

Allez plus loin avec le panneau de signalisation b9g

L'article R.412-34 du code de la route encadre l'installation des

panneaux d'interdiction.

Le panneau accès interdit aux cyclomoteurs est installé à chaque intersection.

Il doit y avoir un écart minimum de 0,70 m entre l'extrémité du panneau de signalisation et la voie.

Pour ne pas déranger les utilisateurs, le panneau doit être à environ 2,3 mètres du sol.

Les panneaux d'interdiction ont un effet immédiat.

Comment fixer le panneau b9g à un poteau ?

Nos panneaux routiers possèdent 2 rails de fixation au dos pour être fixés sur un poteau à l'aide de brides. Les brides permettent d’entourer le poteau et sont fixées aux rails à l’aide de visserie.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation peu importe la taille du panneau choisie. Les brides de fixation sont vendues séparément avec la visserie nécessaire. Veillez bien à commander des brides compatibles à votre poteau.

Caractéristiques du panneau accès interdit aux cyclomoteurs

Les dimensions

- 450 mm
- 650 mm
- 850 mm
- 1050 mm

Les dos

- Brut
- Laqué

Les classes

- Classe 1 avec une performance de 100 mètres
- Classe 2 avec une visibilité de 250 mètres

Vous voulez acheter un panonceau ? Pour en savoir plus sur la correspondance des tailles entre panonceaux et panneaux de signalisation, c'est ici.